

Département du Morbihan

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

Mairie
ELVEN
-56250-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf, le lundi 8 juillet 19H, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GICQUEL, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 1^{er} juillet 2019

Présents : M. GICQUEL, Mme MALINGE, M. LE TRIONNAIRE, Mme LE BOURSICAUD-GRANDIN, Mme GUYOMARC'H, M. RYO, M. JEGOUSSE, M. BALLIER, M. MORICE, Mme MAINGUY, M. RENAUD, M. BREDOUX, M. GUIDOUX, Mme LE ROUIC, Mme MICHEL, Mme MARTIN, Mme EYCHENNE, M. ROESCH, M. FRENKEL, Mme DEGOIS-PERRAUD, M. DANIEL, Mme MOTAIS, M. TEXIER.

Absents excusés : M. VICAUD (avec pouvoir donné à M. JEGOUSSE), Mme HERROUX-LE BEC (avec pouvoir donné à M. MORICE), Mme LEGRAND (avec pouvoir donné à M. BALLIER), Mme JADE (avec pouvoir donné à Mme MICHEL), Mme LAFFEACH, M. GIRARD.

Secrétaire de séance : Mme MICHEL

2019/67 Tarifs Espace Multimédia

Le Conseil Municipal lors de la séance du 3 juillet 2017 a décidé de reprendre les activités Enfance Jeunesse dont l'animation de l'espace multimédia et de créer un pôle Enfance Jeunesse au sein des services municipaux à compter du 1^{er} janvier 2018,

Le Conseil Municipal lors de la séance du 6 novembre 2017 a approuvé le vote des tarifs des activités Enfance Jeunesse suite à la reprise du service et la création du pôle Enfance Jeunesse au sein des services municipaux à compter du 1^{er} janvier 2018 dont la grille tarifaire suivante pour le point Cybercommune.

POINT CYBERCOMMUNE

Accueil / cours individuels	Adhésion annuelle de 5€/ foyer
Ateliers collectifs	5€/atelier/personne

Dans le cadre de l'intégration de cet espace numérique au sein des locaux de la médiathèque Jean-François COATMEUR, du développement des actions proposées par ce service et du matériel mis à disposition, le Conseil Municipal, décide après délibération, par 26 voix pour et 1 abstention (liste « Elven pour le Changement ») de réajuster les tarifs de l'espace multimédia de la manière suivante :

Toute inscription à un atelier collectif ou individuel devra au préalable faire l'objet d'une adhésion annuelle (du 01/09 au 31/08) de 5€ / foyer :

- Tarif d'une séance d'atelier d'1h30 : 5€ / atelier/personne (10€ pour les non-Elvinois)
- Tarif d'un rdv individuel d'1h : 4€/rdv/personne (8€ pour les non-Elvinois)
- Demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif : Gratuité

Fait à ELVEN, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 15 juillet 2019

Pour extrait conforme
 ELVEN, le 15 juillet 2019
 Le Maire
 Gérard GICQUEL